

Date : 03/06/13

Les villes moyennes et la réforme territoriale



© Ville de Saint-Dié-des-Vosges

Christian Pierret Maire de Saint-Dié-des-Vosges, président de la **Fédération des villes moyennes**

Pour la troisième fois de son histoire, la France s'apprête à ouvrir une nouvelle phase de décentralisation. Les trois projets de loi suscitent nombre de questions, voire des inquiétudes, au sein des villes moyennes. Le gouvernement n'a, semble-t-il, pas suffisamment pris en compte la spécificité du territoire français, en particulier du réseau dynamique des villes qui proposent aujourd'hui un modèle de développement unique et innovant. Un modèle qui, dans un contexte de crise majeure, répond concrètement aux attentes de nos concitoyens.

La réforme territoriale débattue au Parlement – l'examen au Sénat du premier projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a commencé le 30 mai – risque d'entraîner une bipolarisation région-métropole qui créerait des « zones blanches » et instituerait une France à deux vitesses.

Le risque existe aussi de l'émergence d'un jacobinisme renouvelé et d'une concurrence territoriale exacerbée au détriment des territoires infra-métropolitains dont les villes moyennes. La France doit au contraire s'appuyer sur ces pôles urbains d'équilibre. Notre pays ne peut se priver du dynamisme économique, de la cohésion sociale ni du développement territorial porté

Évaluation du site

Site de l'hebdo La Gazette des Communes s'adresse aux professionnels de la fonction publique. Le site propose quelques articles concernant l'actualité des collectivités locales.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 40

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

par un réseau de 200 villes. Il y a là un quart de la population, 60 % des entreprises de taille intermédiaire, 264 pôles d'enseignement supérieur et de recherche...

Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont en prise directe avec leurs territoires. Elles sont les « combattantes » du développement économique local et incarnent la synergie indispensable avec les forces vives de notre pays. Avec leurs élus, elles ont cette capacité à créer un modèle de développement qui place le citoyen au cœur des politiques publiques. Voilà pourquoi nous consacrons les assises de la FMV, les 6 et 7 juin, à Colmar, au « bien vivre en ville » en présentant les solutions que peuvent apporter les villes moyennes. Les exemples réussis dans les domaines du logement, du développement durable, etc. démontreront les spécificités et les talents de nos territoires. Nos élus ont tant à dire sur ces questions cruciales. Leurs débats apporteront une preuve supplémentaire que les villes moyennes doivent être pleinement intégrées à la future réforme